



Commune de Bourg-St-Pierre
1946 BOURG-ST-PIERRE



ZONES DE PROTECTION DES SOURCES

PLAN DES ZONES DE PROTECTION SOUMIS A APPROBATION
PAR LE CHEF DU DTEE

Zones de protection des sources S1, S2 et S3 et captages d'intérêt public
de l'Hospice du Grand-St-Bernard

ECHELLE(S)	1:5'000	Modification(s)	Dessinateur(s)	Verifié
DATE	Mars 2013	DATE	INITIALES	INITIALES
N° DOSSIER	0119	DESSINATEUR	IFR	
		N° PLAN	0119.ZPS.02	

Légende

- Zones de protection soumises à approbation**
- zone de protection S1
 - zone de protection S2
 - zone de protection S3
- Captages (source ou pompage)**
- captage d'intérêt public
- Autres**
- Cadastre et numéro de parcelle



BUREAU DE TRAVAUX ET D'ETUDES EN ENVIRONNEMENT SA
MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE
ENVIRONNEMENT AEROPORTUAIRE
INGENIERIE DE L'ENVIRONNEMENT
EDUCATION - INFORMATION
ECOLOGIE APPLIQUEE

Valais : Route de Rive-Haute 25 - CH - 1945 LIDDES tél : 027 783'33'70
Genève : Voie-des-Traz 20 - Case postale 1152 - CH - 1211 Genève 5 tél : 022 791'07'81
Fax : 027 783'33'77 * E-mail : info@bureaubtee.com

L'administration communale de Bourg-St-Pierre certifie que le présent plan, mise à l'enquête publique par insertion au bulletin officielle du et affichage, a été déposé au greffe communal du au pour y être consulté.

....., le

L'ADMINISTRATION COMMUNALE
Président Sceau communal Secrétaire

HOMOLOGUE PAR LE CONSEIL D'ETAT L'ATTESTE :
EN SEANCE DU LE CHANCELIER D'ETAT

DROIT DU SCEAU : FR.